SAINT-MARTIN
Boulogne
AU CŒUR DE LA VIE

République Française
Mairie de Saint-Martin-Boulogne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DÉCEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le 18 décembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des sports Giraux Sannier (*arrêté municipal du 29 juin 2020*), sous la Présidence de **Monsieur Raphaël JULES**, en suite de la convocation en date du 09 décembre 2020, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33
Nombre de conseillers municipaux présents : 30
Nombre de conseillers municipaux votants : 32

Etaient présents : Tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de :

- *Patrick DELPORTE pouvoir à Raphaël JULES.*
- *Catherine LEDUC pouvoir à Annie LEPORCQ.*
- *Régis ALTAZIN, absent.*

Monsieur Guillaume PRUVOST est désigné secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° 2020-4-1
Décision Modificative n°2/2020. Commune.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver cette Décision Modificative n°2 qui a pour but de modifier les autorisations budgétaires initiales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE la Décision Modificative n°2/2020 pour le budget commune 2020.

Nombre de votants : 32 **POUR : 25** **ABSTENTION : 7**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Saint-Martin-Boulogne, le 18 décembre 2020

Transmis à la Sous-Préfecture le 23/12/2020
Affiché notifié le 23/12/2020
Rendue exécutoire la présente décision le 23/12/2020
Saint-Martin-Boulogne, le 23/12/2020
Le Maire,

Le Maire,
Raphaël JULES

MAIRIE de SAINT-MARTIN-BOULOGNE (P-de-C)

Voies et délais de recours
La présente décision peut être contestée devant le Tribunal Administratif de Lille dans les deux mois à compter de la publication de l'acte, soit par courrier postal ou par le biais de l'application informatique Télérecours : http://www.telerecours.fr.

DEPENSES				RECETTES			
CHAP/OPE	IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT	CHAP/OPE	IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
		INVESTISSEMENT					
21	2111-098.824	Immobilisations corporelles : terrains nus	30 000,00	*021*	*021-ONA.01*	*Virement de la section Fonctionnement*	*57 905,14*
21	2158-190.412	Autres installations, matériel et outillage techniques : machine à tracer électrique	1 500,00	23	2315-244.822	Installations, matériel et outillage techniques : schéma vélo Blanc Pignon	93 000,00
21	2184-111.212	Mobilier : mobilier pour l'école Ferry-Nacry	10 000,00				
21	2184-118.522	Mobilier : bancs pour la garderie du Centre 30 rue de la Colonne	2 100,00				
21	2188-064.112	Autres immobilisations corporelles : complément radars pédagogiques	2 000,00				
21	2188-089.814	Autres immobilisations corporelles : équipement pour illuminations	12 100,00				
21	2188-190.411	Autres immobilisations corporelles : équipement sportif interactif mobile	25 000,00				
21	2188-004.821	Autres immobilisations corporelles : mobilier urbain	11 000,00				
23	2313-077.40	Constructions : équipements sportifs de proximité pour solde	-73 786,12				
23	2313-079.112	Constructions : poste de police pour solde	-19 287,26				
23	2313-112.212	Constructions : école Rostand (accessibilité)	15 774,21				
23	2313-088.520	Constructions : accessibilité (compte global : 212 968,18)	-24 007,48				
23	2313-151.61	Constructions : foyer Dumortier (accessibilité)	8 233,27				
23	2315-044.026	Constructions : aménagement cimetière	20 000,00				
23	2315-078.824	Installations, matériel et outillage techniques : voirie rés. Léon Blum pour solde	-162 721,48				
23	2315-113.211	Installations, matériel et outillage techniques : aménagement paysager écoles	50 000,00				
23	2315-119.412	Installations, matériel et outillage techniques : vestiaires et annexes	150 000,00				
23	2315-244.822	Installations, matériel et outillage techniques : schéma vélo Blanc Pignon	93 000,00				
		TOTAL	**150 905,14**			**TOTAL**	**150 905,14**
		FONCTIONNEMENT					
022	022.01	Dépenses imprévues (245 823.58 €)	-82 405,14	74	7488.20	Autres attributions et participations : équipement informatique des écoles	15 000,00
023	*023.01*	*Virement en section investissement (1 958 037.77 €)*	*57 905,14*	77	773.020	Mandats annulés (chèques déjeuner)	648,17
011	6135.814	Locations mobilières : illuminations	39 500,00				
67	678.020	Autres charges exceptionnelles : reversement ristourne chèques déjeuner	648,17				
		TOTAL	**15 648,17**			**TOTAL**	**15 648,17**
		TOTAL GENERAL	**166 553,31**			***TOTAL GENERAL***	**166 553,31**
	opérations d'ordre						